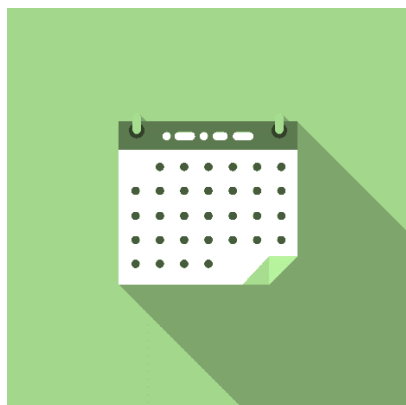


DEVENIR AUDITEUR ÉNERGÉTIQUE




Sessions 2024 – 1^{er} trimestre 2025
Ile de France (78)



Réservez votre session !

2 jours en visio
+
28h en e-learning*
+
4 jours en présentiel
=
10 jours (70h)

1 800.00€ net

SESSION	VISIO  +	E-LEARNING*  +	PRESENTIEL 
1A	Les 06 et 07 janvier 2025	Du 08 au 20 janvier	Du 21 au 24 janvier
1C	Les 13 et 14 janvier	Du 15 au 27 janvier	Du 28 au 31 janvier
1D	Les 20 et 21 janvier	Du 22 janvier au 02 février	Du 03 au 06 février
2A	Les 03 et 04 février	Du 05 au 17 février	Du 18 au 21 février
2B	Les 10 et 11 février	Du 12 au 23 février	Du 24 au 27 février
2D	Les 24 et 25 février	Du 26 février au 10 mars	Du 11 au 14 mars
3A	Les 10 et 11 mars	Du 12 au 24 mars	Du 24 au 27 mars
3B	Les 17 et 18 mars	Du 19 au 30 mars	Du 31 mars au 03 avril
3D	Les 07 et 08 avril	Du 09 au 14 avril	Du 15 au 18 avril

NB : les 28h de formation e-learning sont à valider entre le dernier jour de formation visio et le 1^{er} jour de formation présentielle **de la même session**

Dates suivantes >>>

Dates communiquées à titre informatif, nous nous accordons le droit de les modifier si cela est nécessaire pour le bon fonctionnement de la formation

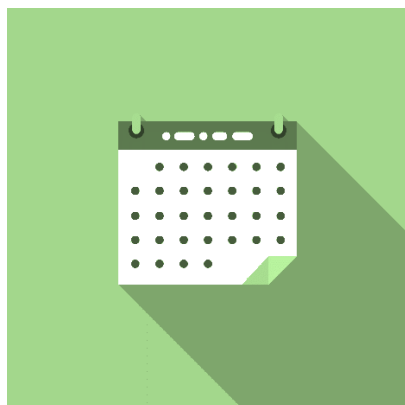
SONELO ILE DE FRANCE
Tél : 01.39.75.36.96
Fax : 01.39.75.36.98

2, rue Traversière
78580 Les ALLUETS-LE-ROI
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
11 78 81131 78

planning2025_audit-energie-IDF_V6
SIRET : 493/432/108/000/22
RCS : VERSAILLES - CODE APE 8559A

DEVENIR AUDITEUR ÉNERGÉTIQUE

Sessions 2025 – 2^{ème} et 3^{ème} trimestre
Ile de France (78)



Réservez votre session !

2 jours en visio

+

28h en e-learning*




+

4 jours en présentiel

=

10 jours (70h)

1 800.00€ net

SESSION	VISIO 	+ E-LEARNING* 	+ PRESENTIEL 
4A	Les 09 et 10 avril	Du 11 au 21 avril	Du 22 au 25 avril
4B	Les 22 et 23 avril	Du 24 avril au 12 mai	Du 13 au 16 mai
5A	Les 05 et 06 mai	Du 07 au 19 mai	Du 20 au 23 mai
5B	Les 12 et 13 mai	Du 14 mai au 02 juin	Du 10 au 13 juin
6A	Les 02 et 03 juin	Du 04 au 16 juin	Du 17 au 20 juin
6B	Les 16 et 17 juin	Du 18 au 30 juin	Du 01 au 04 juillet
6C	Les 23 et 24 juin	Du 25 juin au 07 juillet	Du 08 au 11 juillet
7A	Les 07 et 08 juillet	Du 09 au 21 juillet	Du 22 au 25 juillet
7B	Les 21 et 22 juillet	Du 23 juillet au 04 aout	Du 05 au 08 aout
8A	Les 11 et 12 aout	Du 13 au 25 aout	Du 26 au 29 aout

NB : les 28h de formation e-learning sont à valider entre
le dernier jour de formation visio et le 1^{er} jour de formation présentielle **de la même session**

Dates suivantes >>>

Dates communiquées à titre informatif, nous nous accordons le droit de les modifier si cela est nécessaire pour le bon fonctionnement de la formation

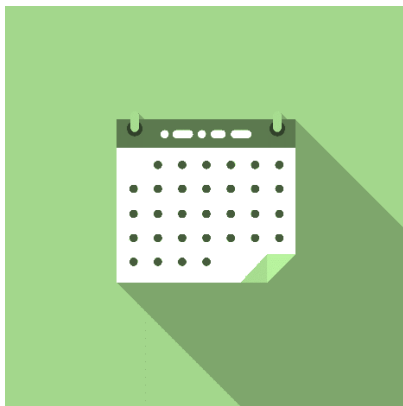
SONELO ILE DE FRANCE
Tél : 01.39.75.36.96
Fax : 01.39.75.36.98

2, rue Traversière
78580 Les ALLUETS-LE-ROI
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
11 78 81131 78

planning2025_audit-energie-IDF_V6
SIRET : 493/432/108/000/22
RCS : VERSAILLES - CODE APE 8559A




DEVENIR AUDITEUR ÉNERGÉTIQUE

Sessions 2025 – 4^{ème} trimestre
Ile de France (78)



Réservez votre session !

2 jours en visio
+
28h en e-learning*
+
4 jours en présentiel
=
10 jours (70h)
1 800.00€ net

SESSION	VISIO  +	E-LEARNING*  +	PRESENTIEL 
9A	Les 01 et 02 septembre	Du 03 au 15 septembre	Du 16 au 19 septembre
9B	Les 08 et 09 septembre	Du 10 au 22 septembre	Du 23 au 26 septembre
9D	Les 22 et 23 septembre	Du 24 septembre au 06 octobre	Du 07 au 10 octobre
10A	Les 06 et 07 octobre	Du 08 au 20 octobre	Du 21 au 24 octobre
10B	Les 13 et 14 octobre	Du 15 au 27 octobre	Du 28 au 31 octobre
11A	Les 03 et 04 novembre	Du 05 au 17 novembre	Du 18 au 21 novembre
11B	Les 17 et 18 novembre	Du 19 novembre au 01 décembre	Du 02 au 05 décembre
12A	Les 01 et 02 décembre	Du 03 au 15 décembre	Du 16 au 19 décembre
12B	Les 18 et 19 décembre 2025	Du 20 décembre 2025 au 05 janvier 2026	Du 06 au 09 janvier 2026

NB : les 28h de formation e-learning sont à valider entre le dernier jour de formation visio et le 1^{er} jour de formation présentielle **de la même session**

Dates communiquées à titre informatif, nous nous accordons le droit de les modifier si cela est nécessaire pour le bon fonctionnement de la formation